

Délibération relative aux

**Tarifs portuaires pratiqués par la CCIRS pour les ports de  
Rochefort et de Tonnay-Charente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015**

Sur proposition de la commission « Transports et équipement gérés » de la CCIRS du 14 octobre 2014, le Conseil Portuaire réuni le même jour a décidé :

- d'augmenter de **2,5%**, à compter du 1er janvier 2015, les taxes d'outillage et d'entreposage et les droits de ports (taxes sur les navires, taxes sur les marchandises) de Rochefort et de Tonnay-Charente.

***L'Assemblée Générale est appelée  
à se prononcer sur cette augmentation***

**CCI Rochefort et Saintonge**

**DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 11 décembre 2014, à Rochefort**

Nombre de membres élus en exercice	<b>27</b>
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	<b>14</b>
Nombre de membres élus présents	
Nombre de votants	
Nombre de voix POUR	
Nombre de voix CONTRE	
Nombre d'ABSTENTIONS*	

\* Un des membres élus estimant avoir intérêt à agir n'a pas souhaité prendre part au vote

Roland CAILLET	Jean-Claude DELAUNE
Vice-président Secrétaire	Président